CONSULTATION PUBLIQUE

Mise en œuvre du nouveau régime forestier

La Conférence régionale des élus des Laurentides (CRÉ), par l'entremise de sa Commission des Ressources naturelles et du Territoire des Laurentides (CRNTL), et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) invite la population à participer à une consultation publique sur la **stratégie d'aménagement durable des forêts** et sur les modalités proposées pour le futur **règlement sur l'aménagement durable des forêts**, deux pièces maîtresses du nouveau régime forestier.

Au cours des séances de consultation, la population, les groupes et associations intéressés pourront s'informer sur le projet et émettre des commentaires.

Pour obtenir plus d'information, les citoyens sont invités à participer à l'une des rencontres suivantes :

Mont-Laurier	Date :	Le mardi 23 novembre 2010
	Heure :	19 h
	Lieu :	À l'Auberge l'Étape 265, boul. Albiny-Paquette, Mont-Laurier
Saint-Jérôme	Date :	Le jeudi 25 novembre 2010
	Heure :	19 h
	Lieu :	À l'Hôtel de région 161, rue de la Gare, salle A, Saint-Jérôme

La documentation et l'information relatives à cette consultation sont accessibles à l'adresse suivante : www.consultation-adf.mrnf.gouv.qc.ca.

Les citoyens peuvent également exprimer leur point de vue en ligne à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour toute information supplémentaire, veuillez vous adresser à la Commission des Ressources naturelles et du Territoire des Laurentides, M. Jacques Supper, 440, boul. Albiny-Paquette, bureau 104 à Mont-Laurier J9L 1K6 au (819) 623-4578, par télécopieur au (819) 623-4579 ou par courriel au crntl@crelaurentides.qc.ca.

CRÉ LAURENTIDES
La Conférence régionale des élus des Laurentides

CRNTL
COMMISSION DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE DES LAURENTIDES

Ressources naturelles et Faune
Québec